



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS  
☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51  
@ amiens@unsa-education.org



## DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 22 JUIN 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette réunion du CTSD s'ouvre dans un contexte très trouble. Le Président du Conseil Départemental annonçait, il y a dix jours, la fermeture de trois collèges dans notre département.

Cette annonce se justifiait, selon lui, par le faible « taux de remplissage » de ces établissements et par des exigences d'efficacité scolaire et de bonne utilisation des deniers publics. Était également invoquée la recherche d'une plus grande mixité scolaire. Usant ainsi de mensonges (les chiffres de l'Éducation Nationale et ceux du Conseil Départemental en matière de taux de remplissage divergent largement !) et d'arguments fallacieux (supprimer le service public d'Éducation dans des secteurs socialement défavorisés favorise la mixité scolaire), Monsieur Somon ne recule devant rien !

Comment ne pas être révolté face à l'arbitraire d'une telle décision ? Cette mesure de fermetures concernait de nombreux jeunes, notamment dans un collège REP+, qui n'ont pas eu la chance de naître dans un environnement favorisé : on prend plus à ceux qui ont le moins... Le regroupement de quelques 600 élèves aurait concentré les difficultés sur un seul collège à Amiens Sud-Est : on ne peut plus guère parler de mixité... Le temps de transport vers un autre établissement serait accru pour les élèves de Domart et Feuquières...

Ce serait aussi une catastrophe humaine, la fermeture d'un collège entraîne du désespoir sur les populations (parents, élèves, enseignants, personnels, élus.....) mais aussi l'expression de certaines rancœurs envers des établissements voisins pour le moment épargnés, mais qui ont vécu depuis près de dix ans avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête.

Comment un Président de Conseil Départemental peut-il prendre de telles décisions sans avoir analysé tous ces éléments ?



CTSD - Vendredi 22 juin 2018



L'Ecole de la République doit offrir les mêmes droits à chacun en matière d'éducation. Nous constatons aujourd'hui que ces valeurs ne semblent pas être la priorité de tous, et qu'elles sont écrasées par une logique économique que tous les acteurs éducatifs ont bien du mal à entendre aujourd'hui.

La reculade amorcée mercredi 20 juin par le Président du Conseil Départemental dans une vidéo annonçant le report de ces mesures est évidemment une satisfaction pour celles et ceux qui se sont mobilisés ces derniers jours.

L'UNSA-Education participera à toutes les discussions relatives à la sectorisation des collèges auxquelles elle sera conviée et restera vigilante pour que notre Département ne ferme aucun établissement scolaire.

Concernant les écoles du département, de nombreuses équipes nous ont signalé les difficultés qu'elles risquaient de rencontrer en septembre prochain. Les documents élaborés par vos services les mettent d'ailleurs en exergue : 31 situations présentent des moyennes supérieures à 25 élèves par classe, y compris en éducation prioritaire sur les niveaux autres que CP et CE1. Et nous savons très bien que cette liste n'est pas exhaustive ! A ces situations vous nous opposez 46 écoles en « surveillance fermeture ». Parmi celles-ci, seule une poignée d'entre elles (hors éducation prioritaire) pourraient présenter une moyenne après fermeture inférieure à 25 élèves par classe.

Vous voici donc, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, face à une équation insoluble. Cette équation met une fois de plus en évidence le manque de moyens alloués à la politique de dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.

Maxime PARUCH, Philippe CARON,  
Alexandra DEROSIÈRE, David REBIÈRE